

Quel comportement adopter

Par billoute, le 30/09/2015 à 11:19

Bonjour,

Mon employeur m'as proposé de quitter la société en faisant un abandon de poste pour bien sûr ne pas vouloir payer quoi que ce soit.

Cela fait 4 ans et demi que j'y suis et à ce jour depuis le mois de juillet je suis en arrêt maladie pour dépression car le stress,la pression exercée sur moi même par la hiérarchie ont eu raison de ma santé. De plus un décès est survenu ce qui amplifié mon sentiment de malêtre.

Voila pour la situation, maintenant lorsque j'essaye de prendre contact avec les décideurs afin de solutionner ils ne me proposent que la même chose. C'est à dire l'abandon de poste que je ne peux accepter!!

Également un collègue en cdi à repris mon poste (nous travaillons seuls en agence)

Sachant que j'ai un dossier sur diverses malversations de l'entreprise que me conseillez vous de faire ?

merci

Par P.M., le 30/09/2015 à 12:13

Bonjour,

L'abandon de poste est effectivement une très mauvaise méthode car l'employeur n'a aucune obligation de vous licencier et si finalement il y procédait, vraisemblablement pour faute grave, il peut prendre tout son temps, résultat, jusque là, sans ressources, vous ne pouvez pas être embauché(e) par une autre entreprise puisque pas libre de tout engagement et pas plus vous inscrire à Pôle Emploi...

Je ne vois pas le rapport avec des malversations de l'entreprise et votre possibilité de quitter l'entreprise à moins que cela vous permmette d'obtenir une <u>rupture conventionnelle</u> mais le chantage ne me paraît pas une bonne démarche...

Par billoute, le 30/09/2015 à 12:23

d'accord mais à ce jour je n'ai pas beaucoup de possibilités a part prendre un avocat non?

Par P.M., le 30/09/2015 à 12:29

Effectivement, il serait peut-être judicieux de prendre conseils car une solution pourrait peutêtre trouvée en fonction des éléments que vous auriez concernant un éventuel harcèlement moral ou un manque de vigilance de l'employeur pour préserver votre santé physique et morale liée à un stress particulier...